

## 2.PROJET D'INTERET GENERAL

Il n'y a pas de projet d'intérêt général sur la commune.

## 3.SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

| Services ayant fait connaître des servitudes | Servitudes                                                                                         |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ARS                                          | Servitude AS1 relative aux périmètres de protection des eaux potables et minérales.                |
| ERDF                                         | Servitude I2 relative à l'utilisation des cours d'eau.                                             |
| GRT GAZ                                      | Servitude I3 relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz. |
| RTE                                          | Servitude I4 relative à l'établissement des canalisations électriques.                             |
| Transalpes                                   | Servitude I5 relatives aux canalisations de transport de produits chimiques                        |
| SNCF                                         | Servitude T1 Voies ferrées. Relative aux chemins de fer.                                           |
| Environnement                                | Servitude EL2 servitudes en zones submersibles.                                                    |
| Transport                                    | Servitude EL6 grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes.            |

## 4.INFORMATIONS :

Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute-Provence:

La commune au regard de la Loi Montagne :

L'article L.145-3 III du C.U prévoit un principe de continuité d'urbanisation avec « les bourgs, villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existants ».